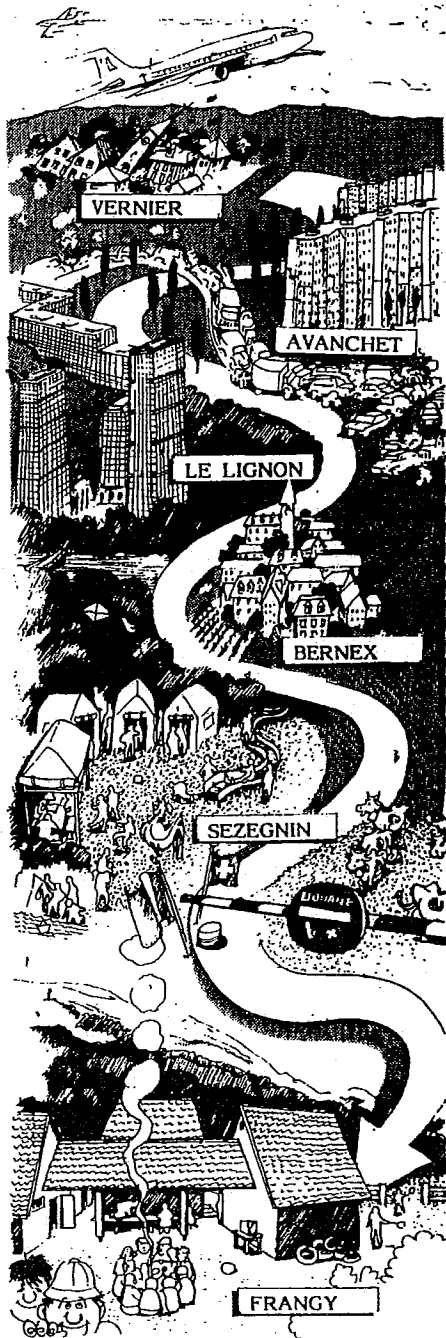


# RAPPORTS D'ANIMATION ET FINANCIER 1994

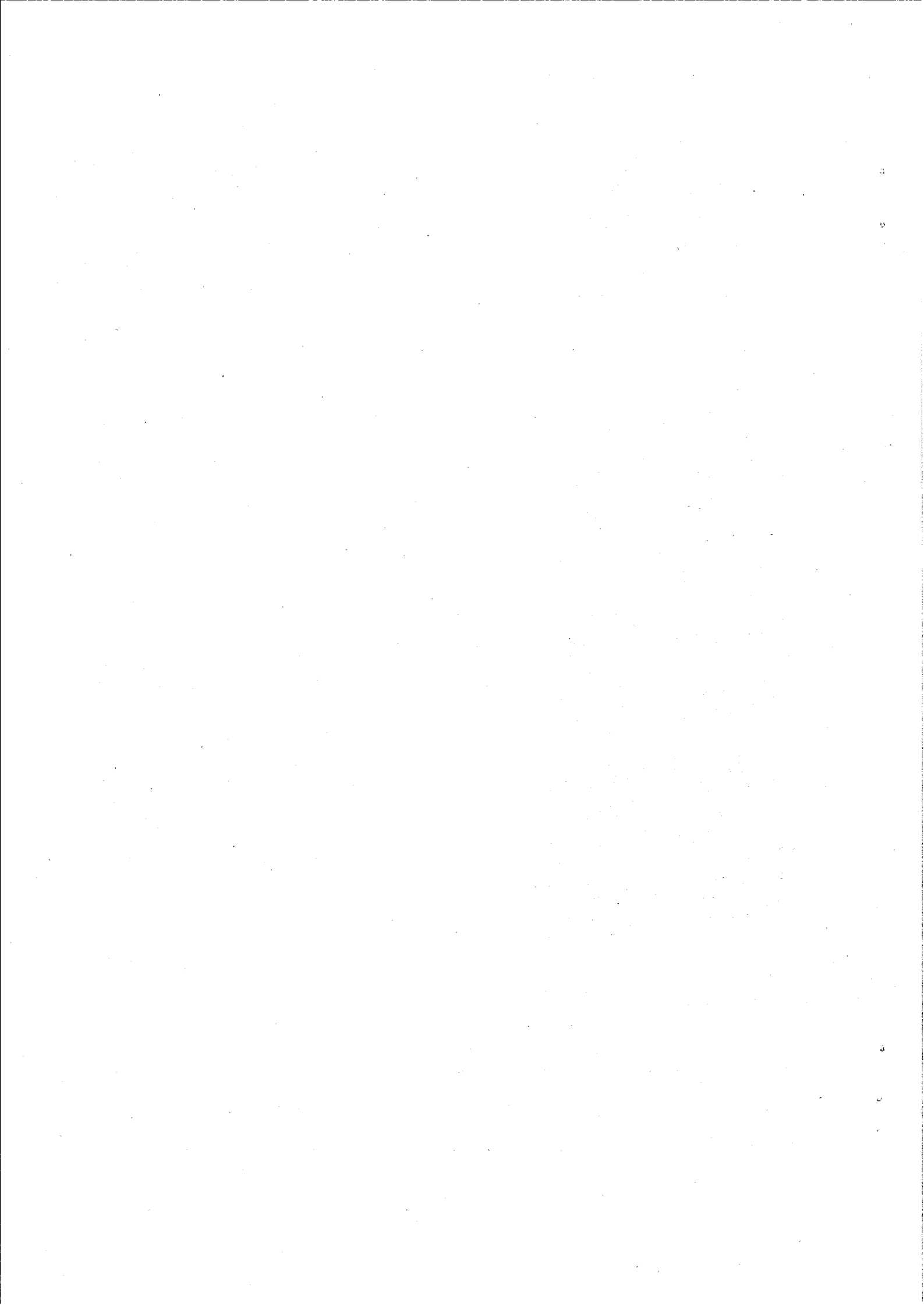
centre aéré  
de la  
commune de  
Vernier

camp de  
Frangy

camp de  
Sézegnin



organisation:  
Maison de quartier  
d'Aïre-Le Lignon  
Centre de Loisirs  
d'Avanchet





## TABLE DES MATIERES

### 1. INTRODUCTION

1.1. Les mesures d'amélioration

### 2. L'ORGANISATION ET L'ENCADREMENT

2.1. Le lien avec le secrétariat

2.2. Le lien avec l'accueil du matin

2.3. Les équipes

### 3. LE CENTRE AERE EN CHIFFRES

3.1. La fréquentation globale en 1994

3.2. La fréquentation des enfants des deux communes

3.3. La répartition par semaine

3.4. La fréquentation de la permanence du matin

### 4. LE CAMP DE SEZEGNIN

4.1. Juillet

4.2. Août

### 5. LE CAMP DE FRANGY

5.1. Juillet

5.2. Août

5.3. Les journées "Enfance et troisième âge"

### 6. LE RAPPORT FINANCIER

Le rapport et le bilan du trésorier

Le bilan au 31 décembre 1994

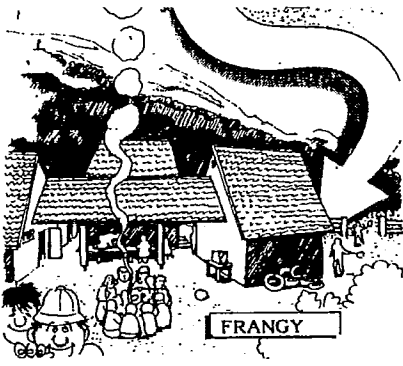
Le budget 1994

### 7. PISTES DE REFLEXION SUR LE ROLE EDUCATIF DU CENTRE AERE AU CAMP DE FRANGY

7.1. Les ateliers créatifs

7.2. Quelques considérations sur l'animation

7.3. Quelques propositions pour l'avenir



## 5. LE CAMP DE FRANGY

### 5.1 Juillet:

Animatrice: Astrid Herzig

Animateur: Roberto Gomensoro

Moniteurs(trices): Yvan Bieler, Matteo Cambi, Sylvie Grandchamp, Florence Matthey-Doret, Patrick Schätti, Carlos Vivanco et Catherine Wicht.

Stagiaires: Isabelle Lombart et Asana Mousavi.

Sous le soleil de l'été, ce mois s'est déroulé sur la base "traditionnelle" du camp de Frangy: du lundi au mercredi: ateliers créatifs et jeux en pleine nature, les mercredis soir: veillée et animations autour du feu pour la trentaine d'enfants qui reste dormir sur place, les jeudis: grand jeu et les vendredis: journée piscine à Aubonne.

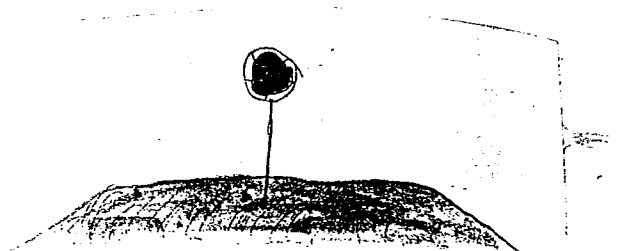
Cette année nous avons effectué des améliorations en ce qui concerne le bien-être et la sécurité des enfants (lampes dans les tentes où les enfants dorment, changement de l'endroit pour laver la vaisselle, en profitant de l'espace du bloc sanitaire, moins de queues pour le repas et des animations après le pique-nique à la piscine, pendant les deux heures d'interdiction de baignade, etc.

La "couleur" de cette année a été donnée par le thème de l'eau: les jeux d'eau sur le terrain y compris la construction d'une "mini-rivière", les sorties dans les rivières environnantes et sur un nouveau plan d'eau, avec baignades, jeux et bateau gonflable.

A cela s'ajoutent les visites à la ferme dans laquelle les enfants ont vécu l'expérience de la traite des vaches, ils ont caressé les petits veaux et les chiens, ils ont donné à manger aux cochons, aux oies et aux poules, ils ont cueilli des oeufs du poulailler et ils ont bu du lait fraîchement traité.

Nous avons aussi favorisé les activités dans la forêt et les activités proposées et gérées par les enfants comme par exemple les ateliers, les jeux, les tournois.

Dans toutes ces animations nous avons encouragé l'initiative des enfants et nous les avons aidés à prendre de nouvelles responsabilités à travers l'organisation des activités.



## 5.2. Août:

Animateurs: Michel Martin et Philippe Schneider

Moniteurs(trices): Corinne Clerc, Myriam Coeytaux, Michel Jacquier, Katia Muster, Anne Thorel, Franck Widmer.

Stagiaire: Asana Mousavi.

Les quatre semaines du mois d'août ne se distinguent pas fondamentalement de celles de juillet. Que ce soit au niveau organisationnel et fonctionnel.

Seules quelques spécificités d'animation en changent la coloration. Par exemple: "Les bivouacs" des mercredis soir. Les photos "sous-marines", de la sortie piscine du vendredi ou encore certains ateliers.

De plus cette année nous avons profité du matériel (téléscope) et des compétences d'un moniteur pour sensibiliser et initier les enfants à l'astronomie. Cette activité nous a servi de "fil rouge" durant les quatre semaines. Observation des taches solaires en journée et visite de planètes, étoiles et proches galaxies les mercredis soirs. Le tout soutenu par deux "semaines à thèmes" autour de ce sujet (ateliers, décors, déguisements et spectacles).



CENTRE AERE DE LA VILLE DE VERNIER

BILAN AU 31 DECEMBRE 1994

| ACTIFS                     |                 | 1994             | 1993             |
|----------------------------|-----------------|------------------|------------------|
| Caisses FRF                | 382.85          |                  |                  |
| Caisse Sezegnin            | <u>1 000.00</u> | 1 382.85         | 1 613.95         |
| Banque                     | 26 339.55       |                  |                  |
| Chèques en circulation     | <u>(55.00)</u>  | 26 284.55        | 23 549.50        |
| Actifs transitoires        | 0.00            |                  |                  |
| Impôt anticipé à récupérer | <u>48.70</u>    | 48.70            | 627.75           |
| <b>TOTAL ACTIFS</b>        |                 | <b>27 716.10</b> | <b>25 791.20</b> |

| PASSIFS                |                 | 1994             | 1993             |
|------------------------|-----------------|------------------|------------------|
| Passifs transitoires   |                 | 200.00           | 500.00           |
| Capital au 1.1.94      | 25 291.20       |                  |                  |
| Bénéfice de l'exercice | <u>2 224.90</u> | 27 516.10        | 25 291.20        |
| <b>TOTAL PASSIFS</b>   |                 | <b>27 716.10</b> | <b>25 791.20</b> |

ALCANTAR S.A.

**CENTRE AERE DE LA VILLE DE VERNIER**  
**COMPTE DE PROFITS ET PERTES DU 1.1.94 AU 31.12.94**

|                                  | 1994            | 1993            |
|----------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>RECETTES ET SUBVENTIONS</b>   |                 |                 |
| Subvention Ville de Vernier      | 52 420.00       |                 |
| Subvention Bernex                | 11 000.00       |                 |
| Participations Parents           | 58 184.00       |                 |
| Recettes diverses communes       | 2 993.00        |                 |
| Intérêts bancaires               | 139.15          |                 |
|                                  | 124 736.15      | 124 971.50      |
| <b>DEPENSES</b>                  |                 |                 |
| <b>ADMINISTRATION ET GESTION</b> |                 |                 |
| Administration générale          | 2 031.05        |                 |
| Téléphones                       | 847.50          |                 |
| Publicité                        | 3 542.80        |                 |
| Divers administration            | 1 871.15        |                 |
| Pharmacie & Médecins – Sezegnin  | 508.10          |                 |
| Pharmacie & Médecins – Frangy    | 390.45          |                 |
| Assurances                       | 3 192.05        |                 |
|                                  | (12 383.10)     | (12 404.38)     |
| <b>PERSONNEL</b>                 |                 |                 |
| Salaires moniteurs Sezegnin      | 1 050.00        |                 |
| Salaires moniteurs Frangy        | 770.00          |                 |
| Salaires secrétariat             | 20 600.00       |                 |
| Charges sociales                 | 1 445.00        |                 |
| Formation moniteurs              | 694.60          |                 |
|                                  | (24 559.60)     | (23 635.00)     |
| <b>TRANSPORTS</b>                |                 |                 |
| Cars                             | 35 000.00       |                 |
| Essence                          | 4 708.50        |                 |
|                                  | (39 708.50)     | (36 777.85)     |
| <b>ANIMATION ET MATERIEL</b>     |                 |                 |
| Matériel Frangy                  | 3 726.20        |                 |
| Materiel Sezegnin                | 3 663.80        |                 |
| Animation Frangy – juillet       | 1 370.60        |                 |
| Animation Frangy – août          | 1 462.65        |                 |
| Animation Sezegnin – juillet     | 1 250.70        |                 |
| Animation Sezegnin – Août        | 1 185.80        |                 |
| Terrain Frangy                   | 3 330.80        |                 |
| Terrain Sezegnin                 | 1 173.35        |                 |
|                                  | (17 163.90)     | (20 407.70)     |
| <b>ALIMENTATION</b>              |                 |                 |
| Frangy – juillet                 | 8 500.05        |                 |
| Frangy – août                    | 6 486.70        |                 |
| Sezegnin – juillet               | 6 853.60        |                 |
| Sezegnin – août                  | 6 177.05        |                 |
|                                  | (28 017.40)     | (27 035.45)     |
| <b>ACCUEIL DU MATIN</b>          |                 |                 |
| Nourriture                       | 495.45          |                 |
| Petit matériel d'animation       | 183.30          |                 |
|                                  | (678.75)        | (670.90)        |
| <b>BENEFICE NET</b>              | <b>2 224.90</b> | <b>4 040.22</b> |

enfants, fait exception. Par contre, nous insistons pour que l'enfant qui a commencé un atelier arrive à un produit fini et qu'il puisse l'emporter à la maison.

## La forêt

### Objectif:

Permettre aux enfants de développer davantage d'activités autonomes dans la forêt et dans les meilleures conditions de sécurité possibles.

### Déroulement :

Le terrain de Frangy offre un cadre naturel merveilleux. C'est pourquoi nous axons toute une série d'activités en lien avec la nature et spécialement avec la forêt. La découverte du lieu, la construction de cabanes ainsi que toutes les activités liées à cet environnement font partie des animations quotidiennes. Les enfants ont la possibilité de partir par petits groupes dans la forêt à condition de:

- 1) *Rester dans les limites indiquées.*
- 2) *Partir à trois enfants au minimum.*
- 3) *Marquer leurs noms sur le panneau noir en indiquant l'heure de départ.*
- 4) *Effacer leurs noms au retour.*

Cette manière de faire permet aux enfants de participer à une activité libre gérée par petits groupes. Il va sans dire que nous restons très attentifs aux mouvements des enfants dans la forêt.

Par contre, la construction de cabanes reste une activité qui requiert une structure et l'encadrement par un adulte. Cette activité, très demandée par les enfants, leur permet d'apprendre à manier différents outils tels que la scie, le marteau etc., d'approcher la nature, etc.. Quand les cabanes sont terminées, les enfants y organisent une petite fête et parfois ils décident d'y passer la nuit de mercredi à jeudi avec un moniteur.

### Evaluation:

Ces activités se sont très bien déroulées et pour le plus grand plaisir des enfants. Ils ont respecté les consignes sans conflit et de manière très harmonieuse. A plusieurs reprises, nous avons pu constater combien cette activité stimule l'invention des enfants. Par exemple, jouer à l'âge de pierre, se raconter des histoires, etc.

## 7.2. Quelques considérations sur l'animation

### 7.2.1. La participation des enfants aux activités d'animation

Nous avons déjà constaté l'année dernière combien il était important d'évaluer tout de suite à l'arrivée sur le terrain l'attitude des enfants face au contexte du camp. L'enfant qui y a déjà participé depuis plusieurs années, connaît le terrain, une partie de l'équipe, le déroulement d'une semaine et même certaines activités. Un enfant peut avoir été inscrit au Centre Aéré par obligation. Tous ces facteurs influencent de manière considérable la façon dont l'enfant se comporte dès son arrivée.

Une autre différence apparaît entre les filles et les garçons. De manière générale, nous avons constaté que les filles manifestent plus d'envie de participer à des activités créatrices, alors que les garçons ont plutôt envie de se dépenser physiquement. Les filles aiment aussi prendre de nouvelles responsabilités et s'occuper des ateliers autogérés.

Les grands enfants notamment les garçons, ne participent plus tellement aux ateliers, ils ont souvent envie de créer quelque



chose par eux-mêmes, de jouer au football ou au ping-pong. Quelques fois même, ils désirent imposer leurs propres règles. C'est pourquoi, nous sommes tout de suite très attentifs aux mouvements des enfants, et nous essayons de susciter leurs intérêts en leur proposant de gérer eux-mêmes certaines activités, ou en leur proposant de tenir un rôle différent. Quelques exemples: la forêt, les jeux d'eau, le rallye de la soirée parents, la gestion de certains ateliers ainsi que l'attribution de rôles plus importants pour les grands enfants, les moniteurs juniors.

### 7.2.2. Les limites et les règles

Apprendre aux enfants à connaître et à respecter des limites et des règles est pour nous une action pédagogique très importante. Et, quand nous parlons de ce thème, il ne s'agit pas d'essayer de théoriser sur une approche psychopédagogique mais d'assurer des aspects clef de la sécurité et du bien-être des enfants à travers un apprentissage concret qui leurs servira dans l'avenir.

Depuis des années, dans le camp de Frangy, nous prêtons une attention particulière à expliquer et à montrer aux enfants les limites du terrain et de la forêt, afin de pouvoir garantir des conditions de sécurité dans un camp qui se trouve en pleine campagne, en prenant les limites physiques des barrières en bois et en marquant des limites dans la forêt avec différents matériaux.

A notre avis, cette pratique sécurise les enfants en leur apprenant à prendre possession d'un territoire facilement repérable à leurs yeux, et dans lequel il peuvent développer librement mille et une activités de jeux sans risque ni peur. Le problème se pose par contre dans les sorties, en particulier pour l'activité sur les rivières qui nécessitent d'utiliser des membres de l'équipe comme repères physiques de l'espace autorisé aux enfants.

Cette année, nous avons ajouté un nouveau et simple moyen physique pour créer des limites mobiles facilement repérables par les enfants: des rubans en plastique rouge et blanc que tous nous avons déjà rencontrés lors de travaux et des manifestations publiques.

Nous avons commencé l'expérience en délimitant les "batailles d'eau" sur le terrain pour ensuite appliquer ces limites dans les rivières et même dans la piscine, chose qui n'exclut pas la présence des adultes mais qui simplifie énormément leur tâche de surveillance.



## 7.3. Quelques propositions pour l'avenir

### 7.3.1. Concernant les animateurs

a) Le projet pédagogique. Nous pensons que le projet pédagogique du Centre Aéré dans le camp de Frangy fait partie de notre projet global de la MQAL et du secteur enfants. Nous proposons que sur la base des différents rapports écrits, l'équipe d'animation élabore un rapport qui fixe les critères communs d'un projet pédagogique sur l'ensemble des activités des mois de juillet et août.

b) Les normes de sécurité et d'encadrement. Nous proposons que les normes cantonales de sécurité et d'encadrement soient complétées avec des normes spécifiques pour Frangy, élaborées par l'équipe d'animation et proposées au comité de gestion. Nous pensons, notamment aux arrêts de car, au voyage et au rôle des chauffeurs, aux particularités du terrain et de la région (Vuache, rivières, etc.).

c) La préparation du Camp de Frangy. Nous proposons que les animateurs qui feront le Centre Aéré au camp de Frangy de l'année prochaine et des suivantes, élaborent un projet de base commun sur les deux mois, sur lequel chaque équipe aura des espaces d'initiatives particulières. Dans ce projet les rôles et les tâches des animateurs de chaque mois devront être définis.

### 7.3.2. Concernant les moniteurs

a) Le cahier des charges. Un nouveau cahier des charges des moniteurs a été adopté par la CCCLR et est entré en vigueur à partir du 1.09.94. Concernant le camp de Frangy, nous proposons de faire connaître ce cahier des charges aux moniteurs, avant leur confirmation d'engagement pour l'année prochaine. Parallèlement, il faudra élaborer un avenant, concernant les tâches particulières au camp de Frangy qui devront être approuvées par le comité de gestion avant les propositions d'engagement.

b) Les normes de sécurité et d'encadrement. Nous proposons que ces normes soient connues des moniteurs avant leur engagement et qu'ils signent dans l'avenant le fait d'en avoir pris connaissance.

c) La formation complémentaire. Des séances de formation complémentaires devront être mises sur pied à la MQAL pour l'ensemble des moniteurs du camp de Frangy, concernant les points ci-dessus et notre projet pédagogique durant l'été.

d) Le rôle des moniteurs permanents. Nous proposons d'étudier un rôle différent pour les moniteurs permanents de notre Maison, et d'étudier la possibilité de préparer avec eux, pendant l'année, certains aspects du centre aéré dans le camp de Frangy.

e) Les conflits. Nous proposons de prévoir une instance avec le comité de gestion de la MQAL dans le but d'avoir des voies institutionnelles dans la résolution d'éventuels conflits qui pourraient surgir à l'avenir.

